

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) de Liiva SA, Hardturmstrasse 161, Westhive Zürich Hardturm, 8005 Zürich, Suisse (Liiva) règlent l'utilisation de la plateforme en ligne Liiva (plateforme) exploitée par Liiva ainsi que l'éventail des prestations fournies par Liiva via la plateforme.

Pour pouvoir utiliser la plateforme ou l'offre de prestations, l'utilisateur doit d'abord accepter la version actuelle des présentes CG et prendre connaissance de la déclaration de protection des données.

2. Offre de prestations

Liiva soutient l'utilisateur dans la recherche, l'acquisition, la gestion et bientôt aussi la vente de biens immobiliers privés (biens immobiliers) et lui propose notamment les services suivants (prestations) via la plateforme :

"Acheter et reprendre"

Liiva met à la disposition de l'utilisateur une fonction de recherche de biens à vendre (maisons et appartements) ainsi qu'un lien vers les annonces correspondantes des plus grandes plateformes immobilières suisses renommées, que Liiva a enrichies d'informations complémentaires précieuses (par exemple sur la macrosituation/commune, etc.). Pour l'instant, les annonces immobilières sont exclusivement constituées de contenu provenant de plateformes tierces. Par conséquent, Liiva n'assume aucune responsabilité quant à la qualité et à l'exactitude de ces annonces.

Pour obtenir des informations complémentaires sur un bien immobilier, l'utilisateur peut créer un dossier privé sur la base d'une annonce. En plus des informations contenues dans l'annonce, le dossier privé comprend des détails sur la microsituation, la valeur de l'immeuble, l'état de l'immeuble et les éventuelles mesures de modernisation et investissements prévus à court et moyen terme. L'utilisateur peut également ajouter son propre contenu (par exemple, des documents) au dossier. Avec le dossier, l'utilisateur est accompagné numériquement et reçoit une aide précieuse pour faciliter l'achat d'un bien résidentiel. Par exemple, l'utilisateur peut voir à tout moment quelles sont les affaires et les documents en suspens pour un achat réussi.

Pour le financement d'un bien immobilier, Liiva peut fournir à l'utilisateur des informations sur les offres de ses partenaires de coopération, à savoir Raiffeisen Suisse société coopérative et/ou Mobilière Suisse Société d'assurances SA et, en cas d'intérêt, organiser la prise de contact.

¹ Toutes les références aux personnes dans les présentes CG concernent les deux sexes.

"Posséder, moderniser et entretenir"

Le planificateur de modernisation fournit à l'utilisateur une analyse de l'état actuel de son bien immobilier. La modernisation future du bien immobilier peut être planifiée sur l'axe du temps et en fonction des parties du bâtiment.

Dans le cockpit privé du propriétaire, l'utilisateur a accès aux informations les plus importantes concernant sa propriété. Il peut télécharger des documents et les classer par catégorie pour les retrouver rapidement.

Autres prestations

Liiva peut à tout moment adapter son offre de prestations, c'est-à-dire la réduire ou l'élargir. L'objectif est d'élargir continuellement l'offre de prestations afin de répondre à tous les besoins de l'utilisateur en matière de recherche, d'acquisition, de gestion et de vente de biens immobiliers résidentiels. L'utilisateur ne peut prétendre à la disponibilité de certaines prestations.

3. Inscription et compte utilisateur

En principe, l'utilisateur peut utiliser la plateforme aussi bien avec que sans inscription. Toutefois, certaines prestations ne peuvent être utilisées qu'avec l'inscription préalable de l'utilisateur. Un aperçu correspondant est disponible sur la plateforme à l'adresse www.liiva.ch/fr/services.

L'inscription se fait par la création d'un compte utilisateur et est réservée exclusivement aux personnes physiques ayant l'exercice des droits civils illimité domiciliée en Suisse. Il n'existe pas de droit à l'inscription. Liiva peut refuser l'inscription sans donner de raisons.

L'utilisateur doit fournir les informations demandées lors de l'inscription de manière complète et correcte et également maintenir ces informations à jour dans le compte utilisateur après l'inscription. Liiva se réserve le droit de vérifier l'identité de l'utilisateur.

L'utilisateur est tenu de garder secrètes les informations de connexion de son compte utilisateur (en particulier le mot de passe) et de signaler immédiatement à Liiva tout accès par des personnes non autorisées. Le compte utilisateur est personnel et non transférable à un tiers.

4. Utilisation de la plateforme

L'utilisateur peut utiliser la plateforme ou l'offre de prestations exclusivement à des fins privées. Il est interdit à l'utilisateur d'utiliser directement ou indirectement les informations et contenus mis à sa disposition via la plateforme à des fins commerciales (notamment à des fins concurrentielles) ;

Dans le cadre de l'utilisation, l'utilisateur doit notamment s'assurer et est responsable du fait que les informations et autres contenus (y compris les documents) qu'il transmet à Liiva ou qu'il met en ligne sur la plateforme sont complets, actuels et corrects ainsi que légaux, c'est-à-dire notamment qu'ils ne violent aucune loi ni aucun droit de tiers.

Il est interdit à l'utilisateur de bloquer, de modifier ou d'interférer de toute autre manière avec les informations et les contenus mis à sa disposition via la plateforme.

Toute violation de cette disposition entraînera le blocage immédiat du compte ou la résiliation du contrat sans préavis (chiffre 7) et pourra avoir des conséquences civiles et pénales.

5. Coûts

En principe, l'utilisateur peut utiliser la plateforme gratuitement.

Liiva se réserve le droit de déclarer payants les prestations gratuites pour les utilisations futures de la plateforme et d'introduire de nouvelles prestations payantes. L'utilisateur sera informé des frais correspondants avant l'utilisation de toute prestation payante.

6. Offres des partenaires de coopération

Liiva travaille avec la Raiffeisen Suisse société coopérative et la Mobilière Suisse Société d'assurances SA ainsi qu'avec des architectes, des artisans et des courtiers sélectionnés (tous des "**partenaires de coopération**").

Liiva fournit à l'utilisateur des informations sur des offres non contraignantes de ses partenaires de coopération. A l'instigation de l'utilisateur, Liiva établit le contact entre l'utilisateur et le partenaire de coopération concerné. Liiva reçoit une rémunération du partenaire de coopération si une transaction est ensuite conclue entre l'utilisateur et le partenaire de coopération. Liiva agit en tant que courtier en contrats et ne fournit donc aucun service de conseil (indépendant) à l'utilisateur.

L'utilisateur autorise le partenaire de coopération respectif à informer Liiva à tout moment, par téléphone, par e-mail ou autrement, d'une éventuelle conclusion du contrat ainsi que du type et de l'étendue de l'affaire (en particulier du volume des commandes). Si le contrat n'est pas conclu, le partenaire de coopération peut également en informer Liiva. L'utilisateur libère le partenaire de coopération - si et dans la mesure où cela est nécessaire - du secret bancaire et du secret des affaires.

7. Blocage et résiliation

Liiva peut, à sa propre et libre appréciation, prendre les mesures suivantes s'il existe des indices que l'utilisateur viole les lois applicables, les droits de tiers ou les présentes CG dans le cadre de l'utilisation de la plateforme, en particulier lors de la mise en ligne de ses propres contenus :

- Suppression partielle ou complète des contenus ;
- Avertissement de l'utilisateur ;
- Blocage temporaire ;
- Blocage définitif (= résiliation sans préavis).

L'utilisateur n'a aucun droit à la restauration des contenus et/ou du compte bloqué.

L'utilisateur peut mettre fin à ce contrat à tout moment et sans préavis en supprimant son compte utilisateur.

Liiva peut résilier ce contrat à tout moment avec un préavis de 20 jours pour la fin d'un mois. Le droit au blocage provisoire ou définitif n'en est pas affecté.

Si l'utilisateur a été bloqué provisoirement ou définitivement ou si le contrat a été résilié par Liiva, l'utilisateur ne peut plus utiliser la plateforme avec d'autres comptes ou s'enregistrer à nouveau.

Après la suppression du compte utilisateur ou la résiliation du contrat, Liiva n'est en principe pas tenue de continuer à stocker les informations et autres contenus (y compris les documents) transmis par l'utilisateur à Liiva ou postés par lui sur la plateforme. Le cas échéant, l'utilisateur doit s'assurer en conséquence qu'il sauvegarde en temps utile ses informations et contenus sur un support de stockage extérieur à la plateforme. Liiva n'est pas responsable de toute perte de données.

8. Exclusion de la garantie et de la responsabilité ; indemnités

Liiva fournit à l'utilisateur des informations sur des biens immobiliers, y compris des macrosituations et des communes, ainsi que des informations sur les offres de ses partenaires de coopération. Liiva reçoit ces informations de tiers (plateformes tierces, fournisseurs de données et partenaires de coopération). Bien que Liiva s'efforce d'assurer l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité des informations correspondantes par une sélection soigneuse de ces tiers, Liiva ne donne aucune assurance ni garantie à cet égard.

Liiva ne garantit pas les contrats entre l'utilisateur et un partenaire de coopération, qui se réalisent à la suite d'une médiation de contact par Liiva. Ces contrats sont conclus exclusivement entre l'utilisateur et le partenaire de coopération. En particulier, Liiva n'assume aucune responsabilité ou garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité des informations publiées sur la plateforme et n'est en aucun cas responsable de l'initiation et de l'exécution de ces contrats.

Liiva ne fournit pas de services d'archivage. Par conséquent, l'utilisateur est responsable de l'archivage supplémentaire des informations et autres contenus stockés sur la plateforme sur un support de stockage indépendant de Liiva. Liiva n'est en aucun cas responsable de toute perte de données.

En général, Liiva est responsable - dans la mesure où la loi le permet - exclusivement de l'intention et de la négligence grave et en aucun cas des dommages indirects ou consécutifs (y compris l'absence de gain manqué).

L'utilisateur accepte d'indemniser Liiva de toute prétention d'autres utilisateurs, de partenaires de coopération ou d'autres tiers à l'encontre de Liiva, que ce soit en raison d'une violation de leurs droits par des contenus mis en ligne par l'utilisateur sur la plateforme ou en raison d'une autre utilisation de la plateforme par l'utilisateur.

9. Échange de données informatisé

Liiva est autorisée à communiquer par des canaux électroniques (par exemple, e-mail, SMS, etc.) aux adresses fournies par l'utilisateur. Liiva peut transmettre les données reçues de l'utilisateur par voie électronique. Les canaux de communication électroniques ne sont généralement pas protégés contre l'accès de tiers non autorisés et comportent donc des risques correspondants tels que le manque de confidentialité, la manipulation du contenu et des données de l'expéditeur, les erreurs de transfert, le retard, les virus, etc. Liiva décline toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation des canaux électroniques. Liiva

n'assume aucune responsabilité pour les dommages liés à la communication électronique dans la mesure où il n'y a pas de comportement fautif.

10. Conditions générales des tiers

Certaines parties de la plateforme sont fournies par des tiers. Pour l'utilisation de ces parties - sauf accord contraire - les conditions générales du fournisseur tiers respectif s'appliquent. Liiva n'assume aucune responsabilité et/ou garantie à cet égard.

11. Droits de propriété intellectuelle

Tous les droits sur le contenu de la plateforme, en particulier les droits d'auteur et les droits de marque, sont la propriété de Liiva ou de tiers qui ont accordé à Liiva les droits d'utilisation correspondants.

Si et dans la mesure où l'utilisation de la plateforme nécessite l'octroi à l'utilisateur de droits d'utilisation de la propriété intellectuelle, en particulier de droits d'auteur ou de marque de Liiva, ceux-ci sont accordés à l'utilisateur de manière non exclusive, non transférable et dans la mesure requise par Liiva pour la durée du présent contrat. Les droits d'utilisation accordés à l'utilisateur sont personnels et non transférables et expirent automatiquement et irrévocablement à la résiliation du présent contrat.

Les informations et autres contenus que l'utilisateur transmet à Liiva ou publie sur la plateforme ne doivent violer aucun droit, en particulier aucun droit de tiers comme les droits de la personnalité ou les droits de propriété intellectuelle. L'utilisateur ne peut transmettre à Liiva que des informations et autres contenus dont il est le propriétaire ou dont l'utilisation a été acceptée par le titulaire des droits.

12. Protection des données

Le traitement des données personnelles est régi par les dispositions de la politique de confidentialité.

13. Dispositions finales

Interdiction de compensation et de cession

L'utilisateur n'a pas le droit de compenser ses propres créances envers Liiva avec des créances de Liiva et ne peut céder des droits et des créances issus du rapport contractuel en tout ou en partie à un tiers qu'avec l'accord écrit préalable de Liiva. L'utilisateur reconnaît que Liiva dispose à la fois d'un droit de compensation et d'un droit de cession.

Clause de sauvegarde

Si une disposition des présentes CG est ou devient nulle ou inefficace en tout ou en partie, les autres dispositions n'en sont pas affectées et les parties s'engagent à convenir d'une disposition remplaçant la disposition inefficace qui s'en rapproche le plus possible sur le plan économique.

Réserve de modifications

Liiva peut annoncer à tout moment à l'utilisateur des modifications des présentes CG par écrit (par exemple par e-mail). Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les modifications, il peut résilier le contrat sans frais et en temps voulu (chiffre 7). Si l'utilisateur ne résilie pas le contrat dans les 20 jours suivant l'annonce, les modifications sont considérées comme acceptées et entrent en vigueur sans autre forme de procès.

For et droit applicable

Les tribunaux de Zurich sont compétents pour tous les litiges découlant de cette relation contractuelle, sous réserve des fors impératifs légaux. Le rapport contractuel est soumis au droit matériel suisse.

Version du 01.07.2021